



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 JANVIER 2019

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille dix-neuf, le 16 janvier à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 10 janvier 2019, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, M. Nicolas SANSU.

Légal	En exercice	Présents	Pouvoirs	Absent(s)
35	35	30	4	1

Secrétaire de séance : Gérard MASSICARD

ORDRE DU JOUR

- Approbation des procès-verbaux des séances des Conseils municipaux des 11 octobre et 13 décembre 2018,

N°	Libellé	Rapporteur
1	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal	Le Maire
2	Assemblées – Intégration de la commune de Foëcy à la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry – Recomposition du Conseil communautaire	Le Maire
3	Assemblées – Désignation d'un Conseiller municipal pour siéger au conseil communautaire suite à sa recomposition	Le Maire
4	Associations – Attribution de subvention de fonctionnement à l'association ARENCO	Solange MION

Approbation des procès-verbaux des séances des Conseils municipaux des 11 octobre et 13 décembre 2018

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix Pour par mandat : Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

19/1 ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, par délégation du Conseil municipal, portant notamment sur un contrat de location, une convention de mise à disposition d'un site communal, une acceptation des indemnités perçues ou à percevoir et divers marchés.

19/2 ASSEMBLÉES – INTÉGRATION DE LA COMMUNE DE FOËCY À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY – RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : François DUMON

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de définir la recomposition du Conseil communautaire à 42 membres,
- d'attribuer les sièges, selon le tableau de répartition de droit commun ci-dessous :

Communes	Population municipale (INSEE 2018)	Attribution des sièges P: proportionnelle F : Forcée	Nombre de sièges par commune
VIERZON	26 919	P	21
FOËCY	2 079	P	6
GRAÇAY	1 455	P	4
GENOUILLY	692	P	2
THÉNIOUX	669	P	2
MÉRY-SUR-CHER	665	P	2
SAINT-GEORGES-SUR-LA PRÉE	640	F	1

SAINT-HILAIRE-DE-COURT	613	F	1
NOHANT-EN-GRACAY	303	F	1
DAMPIERRE-EN-GRACAY	260	F	1
SAINT-OUTRILLE	211	F	1
Total	34 506		

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. LÉCHELON, Mme MILLÉRIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix Pour par mandat : Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

19/3 ASSEMBLÉES – DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL POUR SIÉGER AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUITE À SA RECOMPOSITION

Le Maire

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- d'élire un délégué communautaire titulaire,
- de procéder à l'élection de l'élu pour y siéger :
 - se présente pour siéger au Conseil communautaire :
- Monsieur Philippe FOURNIÉ

Résultat du vote :

34 bulletins

- d'élire Monsieur Philippe FOURNIÉ comme Conseiller communautaire.

ADOPTÉ PAR :

21 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. LÉCHELON, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, Mme RAIMBAULT.

2 voix Pour par mandat : Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON).

7 abstentions : Mme MILLÉRIOUX, M. MASSICARD, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER.

2 abstentions par mandat : M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

2 non participations au vote : Mme BICHLER, M. BOURDIN.

1 absent : M. COUTURIER.

19/4 ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION ARENCO

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil municipal après avoir délibéré, a décidé :

- de se prononcer sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 500 € à l'association ARENCO, dans le cadre de l'organisation du 14ème salon « Mariage à Vierzon » du 13 janvier 2019 au Centre de Congrès,

- d'imputer la dépense d'un montant total de 500 € sur les crédits ouverts au budget 2018, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

30 voix Pour : M. SANSU, Mme BODIN, M. MICHOUX, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, Mme HOVASSE-PRELY, M. MASSICARD, Mme KAOUES, M. BERNAGOUT, Mme MION, Mme FERRAS, M. DUMON, Mme MONTIGNY, M. TRIPEAU, M. SANDRIER, M. CRINI, M. DRIF, M. LÉCHELON, Mme MILLERIOUX, Mme OLLIVIER, M. DUPIN, Mme RUIVO, M. ROUSSEAU, Mme GRISON, M. MORILLON, M. PIFFAULT, M. TESSIER, Mme BICHLER, M. BOURDIN, Mme RAIMBAULT.

4 voix Pour par mandat : Mme LAFFONT (donne pouvoir à Mme BODIN), M. DUGUET (donne pouvoir à M. DUMON), M. MERLE (donne pouvoir à M. MORILLON), M. KURNAZ (donne pouvoir à M. PIFFAULT).

1 absent : M. COUTURIER.

Fait à VIERZON, le 17 janvier 2019

Le Maire,



Nicolas SANSU

